

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 58 du 31 juillet 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 14

DÉCISION N° 1327/ARM/CEMM

portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

DÉCISION N° 1327/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

NOR A R M B 2 0 5 4 7 3 1 S

Référence(s) :

- [Circulaire N° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 relative à la symbolique militaire.](#)
- [Décision N° 1206/ARM/CEMM du 06 juillet 2020 portant renommage des unités de fusiliers marins.](#)

Lettre n° 203 ARM/ALFUSCO/AL du 16 juillet 2020 (n.i. BO)

Lettre n° 00503131 ARM/SGA/SHD/DHS/DSD/BSM du 21 juillet 2020 (n.i. BO).

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [141.6.](#)

Référence de publication :

1. Le motif symbolique et le fanion de la compagnie de fusiliers marins *Bernier*, tels que décrits dans l'annexe, sont respectivement homologués sous les numéros M 1155 et M 2020.11.

2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE

ANNEXE I.

DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BERNIER.

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BERNIER.

Le motif symbolique a été homologué par note n°475 EMM/CAB du 13 juin 1986 (n.i. BO). Il est rajouté à cette version les deux fusils.



1.1. Description héraldique.

Ecu français ancien moderne renfermant un écu français ancien accompagné à dextre et à senestre de la pointe de deux mouchetures d'hermine, et au chef d'azur chargé d'un pingouin d'or et surmonté d'une couronne de cinq tours du même.

L'écu français ancien échiqueté de gueules et d'argent à cinq titre de cinq point et chargé d'un heaume vu de profil, au casque fermé, et d'un gantelet, le tout au naturel. Le tout soutenu par deux fusils tannés passés en sautoir. Accompagné au chef de l'inscription en lettres capitales d'azur "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS" et en pointe de l'inscription en lettres capitales du même "BERNIER".

2. DESCRIPTION DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BERNIER.

2.1. Dimensions.

Fanion de type C, frangé or.

Guidant 30 cm, battant 40 cm.



2.2. Revers (Hampe à droite) .

Fond blanc portant en son centre le motif symbolique de la compagnie de fusiliers Bernier, accompagné au canton dextre supérieur d'une croix de Lorraine de gueules.

2.3. Avers (Hampe à gauche)

Fond bleu foncé à deux ancres de marine de gueules passées en sautoir, accompagnées en chef de l'inscription en lettres capitales d'or incurvées avec empattement "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS", à la pointe de l'inscription en lettres capitales d'or avec empattement placée horizontalement "BERNIER".

Le numéro du fanion sera obligatoirement reproduit en haut de la partie de l'étoffe attachée à la hampe, sur le revers.

Conformément aux prescriptions de la [circulaire de première référence](#) , point 6 alinéa 4 et point 7 alinéa 2, un exemplaire de chacune des réalisations comportant le motif symbolique (tape de bouche, insigne, etc.) ainsi qu'une photo numérique en couleur de l'avant et du revers du fanion prise sur fond blanc devront être adressés au service historique de la défense (clotilde1.rouvillain@intradef.gouv.fr - nathanaelle.victoire@intradef.gouv.fr).

3. CODE COLORIMÉTRIQUE

CORRESPONDANCE HÉRALDIQUE	COULEURS	CODE CMNJ
D'ARGENT	BLANC	0-0-0-0
D'AZUR FONCÉ	BLEU FONCÉ	95-70-30-10
DE SABLE	NOIR	100-100-100- 100
DE GUEULES	ROUGE AVER FANION	18,65-100-85,5- 10,17
	ROUGE MOTIF SYMBOLIQUE	0-94,58-91,28-0
DE TANNE	MARRON	17,74-72,13- 100-6,43
D'OR	JAUNE	6,61-18,48- 90,48-0,18